

22 octobre 2004 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'apport de la communauté juive à la société française, sur la lutte contre l'antisémitisme et sur les efforts de la France en faveur du règlement du conflit israélo-palestinien, à Paris le 22 octobre 2004.

Madame le Ministre,

Monsieur le Président, cher Claude-Gérard Marcus,

Cher Lucien Finel,

Je ne citerai pas tout le monde, mais c'est avec un grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui ici.

C'est en effet une joie pour moi de participer à une cérémonie à l'occasion du 20ème anniversaire de l'Association "Judaïsme et Liberté".

C'est pour moi la joie de retrouver bien des visages familiers. Ceux d'amis très proches, qui me rappellent tant de souvenirs et d'engagements partagés, au service notamment des Parisiens. La joie aussi de voir parmi vous beaucoup de personnalités éminentes de la Communauté juive de France et de ses instances représentatives. Je les salue très chaleureusement, très cordialement et notamment M. Cukiermann, le président du CRIF, et je les remercie de leur présence.

D'emblée, "Judaïsme et Liberté" s'est inscrite dans la fidélité aux valeurs du judaïsme, du judaïsme français qui, depuis deux mille ans, a contribué, de façon majeure, à la construction de notre pays. Une force de progrès, qui est légitimement fière de son apport, tout au long des siècles, à notre communauté nationale. Un acteur de premier plan de notre vie intellectuelle, économique, artistique et bien sûr politique. Un foyer ardent de la République et de ses principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Ce sont ces mêmes valeurs et ces mêmes principes qui furent à l'origine de l'appel que lançaient, il y a vingt ans, les fondateurs de "Judaïsme et Liberté".

Depuis, ce furent vingt années de combats, parfois difficiles, dans un environnement national et international sans cesse mouvant et souvent brûlant.

Le combat de la tolérance d'abord. Chez nous, vous militiez pour le respect de la liberté de l'enseignement. Hors de nos frontières, vous réclamiez la sortie des Juifs persécutés d'Union soviétique ou la sauvegarde des communautés menacées dans certaines régions du monde.

Le combat contre le totalitarisme, le fanatisme, l'obscurantisme. Contre les démons de l'antisémitisme et de la haine de l'autre. Contre le négationnisme et le révisionnisme, que l'on voit encore tristement et scandaleusement à l'oeuvre et qui doivent être punis avec la plus grande rigueur.

Ces combats sont les nôtres, à travers ce travail de mémoire et de vérité qui fonde l'exigence républicaine. Il impose - c'est à la fois notre devoir et notre responsabilité - reconnaissance, réparation, transmission.

A cet égard, je veux dire devant vous, avec solennité et gravité, ma totale détermination et celle du gouvernement. Les actes à caractère antisémite doivent être systématiquement poursuivis et sanctionnés avec toute la rigueur de nos lois. Au-delà de la sécurité due à chaque citoyen et du

respect de la liberté de conscience et de la liberté religieuse, il en va de l'idée que nous nous faisons de la République et de la France.

Il y a deux ans, avec le bureau de votre association, inquiets devant cette résurgence inacceptable, nous avons évoqué la question du renforcement de notre arsenal juridique. Quelques semaines après, à l'initiative du député Pierre Lellouche, le Parlement adoptait une disposition permettant de sanctionner plus durement et plus justement les crimes et délits qui comportaient une intention raciste ou antisémite.

Parallèlement, le gouvernement a pris les dispositions nécessaires pour assurer une meilleure protection des personnes, des biens et des symboles de la communauté juive. Des instructions très fermes ont également été données aux parquets généraux. Et l'Éducation nationale a été mobilisée pour veiller, plus que jamais, à l'éducation civique, à la transmission des valeurs que nous avons en partage, à la connaissance et au respect de l'autre. Cette action est désormais coordonnée au sein d'un comité interministériel que préside personnellement le Premier ministre et qui se réunit régulièrement.

Par ailleurs, la France agit activement au niveau européen, pour que l'Union coordonne davantage ses efforts sur cette question essentielle. Il n'est pas de Conseil où je ne l'évoque. Elle le fait aussi dans les instances internationales, où elle lutte pied à pied pour que soient prises les mesures nécessaires pour interdire les sites à caractère antisémite ou raciste que l'on rencontre hélas trop souvent sur Internet.

Il ne saurait être question de laisser se développer en France un climat de tensions, de rivalités, d'antagonismes. C'est dans cet esprit que la loi sur la laïcité adoptée au printemps dernier est venue réaffirmer ce principe d'égalité, de tolérance et d'unité sur lequel est fondé notre nation. La laïcité dans notre pays c'est le plus sûr rempart de la liberté de tous et du respect des convictions et des croyances de chacun.

Mais au-delà de ce sujet de préoccupation, je n'ignore pas non plus l'émotion, souvent même l'inquiétude, que chacun d'entre vous ressent, au plus profond de lui, devant les affrontements et les tensions qui déchirent depuis trop longtemps le Proche-Orient. Et je veux profiter de cette occasion pour vous dire ici combien je comprends les sentiments que chacun d'entre vous porte au devenir de l'État d'Israël. Je sais les liens du cœur qui vous unissent au sort de cette terre de promesse et d'espérance. Ce sont des liens d'autant plus forts qu'ils ont été tissés par l'Histoire, souvent aussi par les larmes et le sang, mais ce sont également des liens familiaux, culturels, amicaux, parmi les plus forts. Je comprends l'inquiétude légitime, la douleur même et la solidarité qui sont les vôtres face à la violence et aux drames.

C'est précisément pour cela que la France n'a qu'un objectif au Proche-Orient : servir la cause de la paix. Une paix juste et durable, qui permette aux Israéliens et aux Palestiniens, comme à tous les peuples de la région, après des décennies de conflits et de déchirement, de regarder avec confiance vers l'avenir. Une paix qui vienne reconnaître, naturellement, le droit absolu d'Israël à vivre en sécurité, dans des frontières sûres, acceptées, reconnues.

C'est dans cet esprit que la France appelle inlassablement les parties à revenir à la table des négociations. Car nous ne nous résignons pas à l'impasse. La France sait qu'il n'y a pas de fatalité à l'affrontement des peuples. Qu'il n'est pas d'ennemis irréductibles que le courage, la volonté, la lucidité de quelques hommes visionnaires ne puissent rapprocher. Elle entend jouer tout son rôle pour qu'une issue positive voit enfin le jour. Cela demandera, nous le savons, beaucoup d'efforts. Chacun devra faire sa part du chemin, tenir ses engagements, accepter des compromis. C'est seulement à ce prix que, dans un futur que nous souhaitons proche, deux États, Israël et la Palestine, pourront vivre paisiblement et en bonne intelligence.

Mesdames, Messieurs, Cher Président Marcus,

Vingt ans ont passé depuis la naissance de votre association. Elle voulait porter, dans notre débat public, une voix indépendante des idéologies, celle d'un judaïsme républicain épris de liberté.

En vous recevant aujourd'hui, pour fêter avec vous ce 20ème Anniversaire, je veux vous dire très simplement mon amitié, vous la connaissez, depuis bien longtemps, saluer votre engagement, je le connais, depuis aussi longtemps, et vous remercier du travail accompli, pendant toutes ces

annees, au service de la tolerance et de la liberte. Et je veux vous assurer de mon soutien et de mon appui dans la belle mission que vous vous êtes donnée.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.